

Service Emploi

METIER: COORDONNATRICE / COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE-EDUCATION

Collectivité : Arrondissement : Adresse : Date de l'offre : Référence de l'offre :

Gestionnaire : Contact mail : Téléphone :

LE POSTE A POURVOIR

Date limite de candidature : Prévoir au minimum 3 semaines de diffusion sur le site.

Date prévue du recrutement : Prévoir 4 à 5 mois entre le lancement de la procédure de recrutement et l'arrivée

de l'agent par mutation.

ou, à défaut, délai de recrutement :

Type de recrutement :

Durée de la mission (si CDD) : S'il s'agit d'un contrat, le service missions temporaires du cdg44 sera

préalablement sollicité. L'offre sera diffusée uniquement si aucun candidat

correspondant au profil recherché ne vous est proposé.

Salaire indicatif:

Intitulé du poste : Tel que nommé dans la collectivité (différent du grade).

Champ d'intervention : Services à la population

Famille: Education et animation

Métier: Coordonnatrice / Coordonnateur enfance-jeunesse-éducation

Filière : Administrative/Médico sociale/Animation/Sportive

Cadre d'emplois : Puéricultrices cadres de santé/Puéricultrices/Infirmiers/Educateurs de jeunes

enfants/Attachés/Rédacteurs/Animateurs/Infirmiers rééducateurs assistants médico techniques cadres de santé/Conseiller des activités physiques et sportives

Grade: Il est intéressant de ne pas être trop « restrictif » dans le choix du grade.

Une offre peut être diffusée en précisant un « cadre d'emploi » et vous retiendrez

les candidatures qui vous semblent le plus en adéquation avec le poste.

LES MISSIONS SE RAPPORTANT AU POSTE

Petite introduction pour positionner le poste dans l'organigramme et donner quelques éléments de contexte (qualitatifs et/ou quantitatifs).

- Mise en œuvre des moyens et ressources nécessaires pour développer et faire émerger les projets et activités de loisirs, culturels, sociaux et éducatifs en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, en collaboration avec les composantes associatives locales concernées par l'action.
- Participation à l'élaboration, au suivi et à l'exécution des marchés publics, des contrats et conventions liés à l'enfancejeunesse;
- Promotion et communication de la politique éducative locale.
- Assistance et conseil technique aux élus municipaux et associatifs.
- Animation et développement des partenariats (partenaires institutionnels et associatifs).
- Consolidation d'une dynamique locale de partenariats et d'animation en associant l'ensemble des publics jeunes, la communauté éducative et les acteurs locaux et institutionnels.
- Gestion administrative et budgétaire de l'ensemble des activités du service.

Ajouter si nécessaire les activités propres au poste dans votre collectivité.

PROFIL

- Connaissance des enjeux actuels des politiques en matière de jeunesse et d'éducation populaire.
- Maîtrise de la réglementation dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.
- Titulaire d'un diplôme du BEATEP ou DEFA.
- Expérience souhaitée sur des missions d'animation et de direction.
- Capacité à proposer des projets innovants adaptés au contexte local.
- Bonne connaissance du monde associatif et de l'environnement territorial.
- Capacité à l'encadrement, à l'animation et à la prise de décisions.
- Sens de l'initiative, réactivité, disponibilité.
- Aptitude au travail en partenariat.
- Qualités relationnelles, sens de la communication, ouverture d'esprit.

Niveau de diplôme requis : Pour rappel :

les postes de catégorie C correspondent au niveau BEP/CAP
les postes de catégorie B correspondent au niveau BAC – Bac + 2
les postes de catégorie A correspondent au niveau BAC + 3 et plus.

Domaine du diplôme requis : .= votre choix =. Spécialité du diplôme requis : .= votre choix =.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation:

Service d'affectation : Nommer le service précis.

Temps de travail : Cocher temps complet ou temps non complet.

Pour un temps non complet, attention au calcul:

Pour un poste à 65 % d'un temps complet, il s'agit de 22h45 mn et non 22h75 mn.

Horaires de travail:

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche

Horaires pause méridienne : A renseigner uniquement si le poste comprend une pause méridienne obligatoire

« longue » (c'est-à-dire de plus d'une heure).

Autres(s) pause(s):

Heures supplémentaires : Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'heures

supplémentaires.

Astreintes : Case à cocher UNIQUEMENT si vous précisez les modalités d'astreintes.

Spécificités du poste : Case à cocher si le poste comprend des horaires ou des contraintes spécifiques

du type : travail en soirée, le samedi, le week-end, par roulement, en dehors des

vacances scolaires...

Remplacement:

Modalités congés annuels :

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Sélectionner votre choix dans le menu déroulant.

Fonctions d'encadrement et nb d'agents encad. : A préciser

Catégorie des agents encadrés : A préciser

Domaine(s) métier des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs internes) : Permet de préciser le réseau d'interlocuteurs au sein de la collectivité.

Relations (interlocuteurs externes): Permet de préciser la diversité du réseau d'interlocuteurs hors collectivité.

Participation aux réunions, Si nécessaire, préciser le rythme si l'agent doit assister à des réunions ou

commissions: commissions.

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Lister les avantages offerts par la collectivité (en dehors de la rémunération de base).

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à :

Informations complémentaires :

Nom de la personne à contacter et coordonnées téléphoniques.

(il est important de renseigner ce champ)

Nous invitons les collectivités à renseigner la date du jury. Cela permet de définir la date rapidement dans le calendrier des membres du jury et d'en informer les candidats potentiels.

ACCOMPAGNEMENT PAR LE CDG

Type d'accompagnement :

Le service Emploi propose une prestation d'aide au recrutement adaptée aux besoins des collectivités. La démarche proposée est la suivante :

- Analyse et formalisation du besoin
- Rédaction et diffusion de l'annonce de recrutement
- Sélection des candidatures
- Jury de recrutement
- Choix final et réponse aux candidats
- Fin du processus

Informations complémentaires en consultant le site du cdg44 / prestations à la carte / accompagnement RH – organisation.